

COORDONNATEURS DE NUMEROS DE LA REVUE RECHERCHES ET APPLICATIONS – LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

FEUILLE DE ROUTE

La revue *Recherches et Applications - Le Français dans le Monde* a pour finalité de diffuser en français l'actualité des travaux de recherche relatifs à l'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère ou seconde dans le monde. Elle se situe dans le champ de la didactique des langues défini comme un espace pluridisciplinaire et est une revue de référence qui s'adresse aux enseignants, chercheurs et jeunes chercheurs, décideurs, impliqués dans ce domaine. Chaque numéro est construit autour d'une thématique.

Les articles de la revue sont soumis aux règles d'une double évaluation anonyme prise en charge par les membres du Comité scientifique de la revue.

Les responsables d'un numéro s'engagent à suivre les règles déontologiques du champ scientifique et à les faire suivre par les auteurs qu'ils associent à leur numéro : données de première main, originalité des analyses, références précises des travaux utilisés. Un numéro conjugue les dimensions suivantes du débat dans des proportions définies par les coordinateurs : état des travaux du domaine, applications dans le champ de l'enseignement, répercussions du débat selon les aires linguistiques, culturelles et géopolitiques, actualité de ce débat et innovations en cours. Un article liminaire introduit le numéro et sa problématique.

1. Proposition de nouveaux numéros

Les coordinateurs (équipe internationale de deux ou trois chercheurs) soumettent un texte de cadrage au Comité Scientifique de la revue. Ce texte comporte le thème du numéro, un argumentaire justifiant l'intérêt de ce thème, une problématique, un projet de sommaire avec une liste des articles prévus et des auteurs pressentis (et si possible ayant accepté de contribuer). Ils y joignent un CV susceptible de légitimer leur compétence dans le domaine choisi, et ils explicitent en quoi leur passé de travail en commun leur permet de traiter ensemble le thème abordé.

Le comité scientifique accepte ou non la proposition, et émet des suggestions (contenu, auteurs à contacter, calendrier de publication, etc.). Les coordinateurs sont ensuite en relation avec les co-présidents du comité qui les aident à mettre au point le travail de coordination à toutes les étapes de celui-ci.

2. Le calendrier

Pour un numéro à paraître le 1 janvier :

Remise des articles au coordinateur	20 avril
Remise des articles (du coordinateur aux responsables du conseil scientifique)	10 juin
Envoi des articles aux membres	15 juin

du comité scientifique	
Retour de la relecture du	15 juillet
Comité scientifique	
Reprise des articles par les auteurs	1 ^{er} septembre
selon les recommandations du comité scientifique	
Envoi de l'ensemble des textes revus	25 septembre
et corrigés au FDLM	
Départ des épreuves en composition	30 octobre
1 ^{ères} et 2 ^{èmes} épreuves	mi – novembre
Départ des épreuves à l'imprimerie	1 ^{er} décembre
Parution	1 ^{er} janvier

Pour un numéro à paraître le 1 juillet :

Remise des articles au coordinateur	20 octobre
Remise des articles	10 décembre
(du coordinateur aux responsables du conseil scientifique)	
Envoi aux membres	15 décembre
du comité scientifique	
Retour de la relecture du	15 janvier
Comité scientifique	
Reprise des articles par les auteurs	1 ^{er} mars
selon les recommandations du comité scientifique	
Envoi de l'ensemble des textes revus	25 mars
et corrigés au FDLM	
Départ des épreuves en composition	30 avril
1 ^{ères} et 2 ^{èmes} épreuves	mi – mai
Départ des épreuves à l'imprimerie	1 ^{er} juin
Parution	1 ^{er} juillet

3. Les articles

Le total de signes pour un numéro est de 450 000 signes (192 pages). La rubrique Varia occupe 50 000 signes.

Les 350 000 signes restant sont à répartir entre l'introduction (rédigée par les coordonnateurs), et l'ensemble des articles et leurs résumés. Le nombre maximal de signes s'entend avec espaces compris, et bibliographie incluse.

Chaque article doit être accompagné d'un résumé d'au maximum 500 signes (à respecter de manière rigoureuse), et d'une traduction de celui-ci dans une autre langue (au choix).

Il faut éviter les titres longs, les sous-titres longs, et les notes de bas de page (qui produisent un effet désagréable sur la mise en page).

(Feuille d'instructions pour les auteurs à joindre – voir annexe 6)

4. Rôle des coordonnateurs

- a/ dès que le conseil scientifique a donné son aval pour la parution de leur numéro, ils prennent contact avec les auteurs, et leur signalent le calendrier à tenir.
- b/ ils récupèrent l'ensemble des articles à la date prévue (20 octobre pour un numéro à paraître en juillet ; 20 avril pour un numéro à paraître en janvier)
- c/ ils font une lecture des articles, et échangent éventuellement avec les auteurs (contenus, rédaction, longueur, etc.). Ils assurent une première lecture d'accompagnement éditorial (remarques de forme). Ils vérifient que le résumé et sa traduction dans une autre langue sont joints en début d'article.
- c/ ils rédigent une introduction de quelques pages
- d/ ils envoient l'ensemble à la date prévue (10 juin pour un numéro à paraître en janvier ; 10 décembre pour un numéro à paraître en juillet) au responsable du Comité Scientifique chargé d'assurer la liaison du numéro. Celui-ci anonymise les articles, et les répartit vers le comité de lecture. Les articles sont relus par deux relecteurs.
- e/ au retour des fiches de relecture, les coordonnateurs envoient les remarques, suggestions, recommandations issues des fiches de lecture aux auteurs, qui reprennent leur texte.
- f/ ils envoient au R et A-FDLM l'ensemble des textes revus et corrigés, à la date prévue (25 septembre pour une parution en janvier ; 25 mars pour une parution en juillet).

5. Rôle du responsable du Comité Scientifique chargé d'assurer la liaison du numéro.

Il garantit l'anonymat des articles et en répartit la lecture au sein du comité scientifique (deux lecteurs par article).

Il transmet les avis et recommandations des relecteurs aux coordonnateurs. En cas de double avis défavorable, l'article ne sera pas publié, sauf en cas de profonds remaniements. Si les avis des deux relecteurs diffèrent, il met en place les échanges nécessaires, en relation avec les coordonnateurs. En cas de désaccord, il est la dernière instance de décision, en relation avec les autres responsables du comité scientifique.

6. Rôle des relecteurs

Ils émettent un avis sur les articles qui leur sont confiés, en fonction des critères de la fiche de lecture, et suivant le calendrier imparti. Il leur est demandé en outre d'assurer un accompagnement éditorial (remarques de forme).